



Rapport des activités 2021-2022



AJEFNE

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse



**Accès
JUSTICE
Access**

Sommaire

Page 3. Sommaire

Page 4 - 5. Rapport de la présidence

Page 6 - 7. Rapport de la direction générale

Pages 8 - 9 Représentations sur différents comités et relations
avec nos partenaires

Page 10 – 11 Rapport des activités du Centre Accès
Justice

Page 12. Notes

Annexe États financiers au 31 mars 2022

Rapport de la présidence



En tant que présidente de l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse depuis 2019, j'ai constaté à quel point chaque année financière a été unique et nous a démontré la force d'adaptation de l'organisme accompagnée de son personnel engagé.

Dans la continuité de l'exercice précédent, l'année financière 2021-2022 s'est accoutumée d'une nouvelle réalité avec la gestion de la pandémie depuis 2020. C'est ainsi avec une certaine forme de résilience collective que l'équipe en place a permis à l'AJEFNÉ de continuer à œuvrer pour maintenir l'accès aux services juridiques en français pour les juristes, pour nos membres et pour l'ensemble de la communauté acadienne, francophone et francophile de la Nouvelle-Écosse.

J'aimerais mettre en avant les excellentes relations que nous continuons à entretenir avec nos partenaires. Il s'agit d'un lien privilégié qui nous permet en tant qu'organisme provincial de pouvoir agir pour la communauté, identifier les besoins en termes de services juridiques en français et délivrer de l'information juridique au plus grand nombre. Nous pouvons citer, entre autres, Justice Canada, la FAJEF, le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, l'office des affaires acadiennes et de la francophonie, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, la Fédération des femmes acadiennes de la Nouvelle-Écosse et la majorité des autres organismes membres.

Pour les raisons que nous connaissons avec la pandémie, L'AJEFNÉ n'a pas eu la chance de beaucoup militer, comme habituellement depuis plus de 20 ans, pour l'amélioration du service juridique en français durant cette année financière passée. Cependant, nous pouvons souligner le travail remarquable entamé avec Justice Nouvelle-Écosse pour la révision des traductions des formulaires juridiques et qui se poursuit.

Le Centre Accès Justice a continué à s'adapter pendant la pandémie pour offrir le service à distance par téléphone et en personne lorsque les restrictions le permettaient. Cette flexibilité a été appréciée par les utilisateurs au travers des taux positifs de satisfaction collectés.

Enfin, les défis, outre que la pandémie, ont été nombreux à relever pour l'équipe et la gouvernance. En effet, nous pouvons mentionner les mouvements du personnel avec le départ de la direction générale en octobre 2021, celui de l'avocat à temps partiel en février 2022 et l'embauche d'une nouvelle direction générale à la fin de l'exercice en mars 2022. De plus, le déménagement des bureaux et du Centre a été une gestion délicate à mener afin de garantir une continuité d'activité pour le personnel et le maintien des services.

Pour cela, je tiens à remercier notre personnel, les membres du conseil d'administration et le bureau de direction pour leur soutien et leur engagement durant cette année financière.



Danika Beaulieu
Présidente



Rapport de la direction générale



En tant que nouveau directeur général arrivé à la toute fin de l'exercice en mars 2022, il me fait plaisir de déposer le rapport de la direction générale pour l'exercice 2021-2022. À l'instar de l'exercice précédent, les changements dans l'organisation de l'équipe en place ont rythmé la période écoulée et apporté de nouveaux défis.

En premier lieu, le Centre Accès Justice a su démontrer sa force et sa capacité d'adaptation pour garantir un service fiable et de qualité durant la pandémie malgré les différentes fluctuations de restrictions mises en place pour la sécurité de tous. Je tiens à souligner que le maintien et la stabilité de l'information juridique pour les utilisateurs du Centre a été garanti principalement par le travail et l'engagement de notre avocate à plein temps Wendy Marie Baker tout au long de l'année financière. En effet, l'autre avocate à temps partiel qui avait été embauchée en cours de période, n'est pas restée et a quitté ses fonctions en février 2022.

La gestion de l'organisme et de son Centre s'est donc maintenue dans ce contexte de pandémie et de mouvements du personnel. Aussi, durant cette période, les initiatives interprovinciales ont continué avec les projets liés à la lutte contre le harcèlement sexuel au travail et le droit de l'emploi pour les nouveaux arrivants. Par ailleurs, l'excellente collaboration avec le ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse a continué et a progressé notamment avec la traduction des formulaires juridiques.

Au niveau de la direction générale, les changements liés au départ de mon prédécesseur, à l'intérim de la coordination sur ce poste et à mon embauche ont amené des défis liés à la stabilité, à la permanence des méthodes et à la relation avec la gouvernance.

C'est ainsi, qu'après une phase d'observation et des échanges fructueux avec les principaux partenaires de l'AJEFNÉ, la consolidation de la base de fonctionnement est devenue primordiale afin de nous permettre d'aller plus loin encore pour l'amélioration des services juridiques en français.

Pour ce faire, une nouvelle dynamique organisationnelle se met en place avec comme clés de réussite la clarté opérationnelle, la collaboration et la communication. Cela permettra le développement d'un nouveau modèle de gestion basée sur une bonne santé organisationnelle, une gouvernance synergique et une recherche de performance organisationnelle.

Le cap fixé pour 2023 a pour ambition une meilleure connexion avec la communauté d'expression française au niveau provincial, le renforcement des liens avec les membres de l'association et un tissage encore plus solide du réseau avec tous les partenaires.

De plus, parmi les dossiers que nous allons continuer à suivre et à défendre, nous pouvons citer :

- le droit d'enregistrer un acte de transfert ou un testament en français,
- la collaboration avec la Province sur l'amélioration de procès en français au criminel et en droit de la famille y compris l'obtention de divorce en français ,
- la nomination des juges bilingues à la cour provinciale ,
- l'augmentation de personnel bilingue dans les palais de justice pour faciliter l'obtention d'un procès en français ,
- la collaboration avec la police pour améliorer leurs services en français et pour s'assurer qu'ils soient plus inclusifs envers la communauté d'expression française en tant que minorité visible.

C'est ainsi au travers du suivi de ces dossiers parmi bien d'autres que l'AJEFNÉ agit comme porte-parole provincial de ses membres auprès des intervenants des milieux juridiques, gouvernementaux, et associatifs pour réaliser sa mission.

Pour conclure, je tiens à remercier notre personnel, les membres du conseil d'administration, le bureau de direction avec plus particulièrement Danika Beaulieu et Réjean Aucoin et nos principaux partenaires. Cette collaboration est indispensable et contribue grandement à l'accomplissement de notre mission pour faciliter et améliorer les services juridiques en français pour les Acadiens et les francophones de la Nouvelle-Écosse.



Vincent Anama
Directeur général



Représentation sur différents comités et relations avec nos partenaires

1. Autres AJEF du Canada

Six réunions de travail ont eu lieu avec le réseau de la FAJEF dont une en personne. Les relations qu'entretient L'AJEFNÉ avec ses homologues dans les autres provinces sont essentielles pour l'ouverture et le partage des actualités et avancées juridiques au niveau pancanadien. Nous échangeons également avec le réseau au sujet du fonctionnement des centres d'information juridique.

2. Justice Canada

L'excellente communication avec l'AJEFNÉ continue et permet un suivi régulier accompagné d'une écoute active sur tous nos projets en cours. La réunion annuelle du comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles s'est tenue en visioconférence le 10 juin comme habituellement et nous a permis d'avoir une mise à jour des avancées et des défis à venir.

3. Ministère de la Justice

Trois rencontres ont eu lieu avec le Ministère concernant la révision des traductions des formulaires juridiques pour le divorce. Cette collaboration permet de prendre en compte le regard de la

communauté d'expression française au travers de l'AJEFNÉ dans son rôle de porte-parole pour l'amélioration de l'accès aux services juridiques en français.

4. Assemblée Générale Annuelle

Le 10 novembre, l'AJEFNÉ a tenu son AGA en visioconférence. Notre nouveau conseil d'administration est composé de 8 administrateurs. Danika Beaulieu a été reconduite à la présidence, Andy Melvin à la Vice-Présidence, Réjean Aucoin comme trésorier et Sanaz Gerami au poste de secrétaire.

5. Partenariat Francophone de Halifax

Depuis plusieurs années, L'AJEFNÉ siège sur ce groupe de travail, coordonné par la ville d'Halifax pour les organismes communautaires situés dans la Municipalité. Cinq réunions de travail ont eu lieu et ont permis de maintenir un réel lien avec le réseau. Les échanges permettent ainsi d'avoir rapidement les nouveautés et aussi de diffuser nos informations auprès de la communauté francophone. Aussi, les 3 sous-comités ont continué d'œuvrer en employabilité, communication et foire aux services en français.

Représentation sur différents comités et relations avec nos partenaires

6. Réseau en Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse

Le sujet de l'intégration réussie des immigrants francophones au sein des communautés francophones en situation minoritaire est mené par le RIFNÉ et permet de parler d'une seule voix. Trois rencontres ont eu lieu et ont permis à l'AJEFNÉ de contribuer aux réflexions car de nombreux utilisateurs des services d'information juridique de notre Centre Accès Justice sont de nouveaux arrivants francophones.

7. Fédération Acadienne de la Nouvelle-Écosse

La FANE a organisé trois réunions dédiées aux directions générales de ses organismes membres dont l'AJEFNÉ fait partie. Il s'agit d'un temps privilégié de partage et de réflexions concernant, certes les réussites et les défis de chaque organisme mais aussi l'avenir de notre communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse. Cela renforce le sentiment d'appartenance avec une recherche perpétuelle de cohésion d'actions pour l'atteinte de nos objectifs communs.

8. Étudiant Pro Bono

En 2021, L'AJEFNÉ a offert un placement en milieu professionnel à une étudiante bilingue Pro Bono de l'université de Dalhousie. L'Étudiante en droit a pu participer à des rendez-vous avec l'avocate à temps plein de notre Centre Accès Justice lors des rencontres en personne avec les clients. Il s'agit d'une excellente opportunité pour l'étudiante d'avoir une immersion professionnelle en droit lors de sa 1^{ère} ou 2^{ème} année. De plus, cela renforce nos liens avec le secteur universitaire et permet à l'organisme de se faire connaître auprès des futurs juristes bilingues de la province.

9. AJEFO

Le projet pancanadien de lutte contre le harcèlement sexuel en milieu de travail est prévu pour trois ans. L'objectif est de sensibiliser la communauté francophone et acadienne, l'outiller et l'aider à lutter contre le harcèlement sexuel au travail. Pour cette première année, dix rencontres ont eu lieu avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario qui pilote ce projet. Cela a surtout permis de lancer le projet, avoir une réflexion au niveau pancanadien et commencer à mettre en place des activités sur le sujet. Pour cela, une session d'information juridique avait été proposée en mars 2022.

Rapport d'activité du centre Accès Justice



Notre Centre Accès justice a démontré une fois de plus sa force d'adaptabilité pour ce deuxième exercice empreint des marques de la pandémie. Il a su maintenir un bon niveau de d'activité avec un peu plus de 1 200 utilisateurs qui ont bénéficiés des services d'information juridique gratuits. Ces résultats sont d'autant plus éloquentes car les mouvements du personnel sur cette période ont été des défis importants à relever. En effet, après le départ de l'avocat à temps partiel en avril, son remplacement avait pu être fait en juin mais uniquement pour quelques mois. L'avocate à temps plein a ainsi grandement contribué à la stabilité des services rendus avec son professionnalisme et son engagement.

Le taux de satisfaction des utilisateurs reste élevé avec plus de 95 %. Comme l'année précédente, cela apparaît sur le mode de référencement des clients avec plus de 51 % provenant d'anciens clients et près de 16 % provenant d'ami ou d'un membre de la famille.

Le rôle des partenaires joue un rôle clé également pour le référencement. Nous pouvons citer /SANS (22%) et les autres partenaires (8,5%) comme la Cour de justice, l'aide juridique ou les services gouvernementaux et les autres organismes communautaires.

Les principaux domaines du droit abordés lors des rendez-vous sont le droit de l'immigration (55%), droit de la famille (22%), droit administratif (8%), droits des testaments et successions (5%) et droit civil (4%).

Durant l'exercice 2021-2022, nous pouvons aussi souligner une belle collaboration avec la Fédération des femmes de la Nouvelle-Écosse qui ont créée en partenariat avec le Centre Accès Justice deux capsules vidéo pour fournir de l'information juridique en droit de la personne et en droit du travail. Ces capsules sont maintenant disponibles pour tous en ligne et contribuent à alimenter encore plus la base documentaire numérique d'information juridique en Nouvelle-Écosse.

Nous tenons à remercier chaleureusement le personnel et plus précisément Wendy Marie Baker, notre avocate à temps complet qui s'est investit pleinement cette année en relevant les défis du Centre Accès Justice avec un travail excellent et de qualité.





AJEFNE

Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse

« La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination »



(Réf.: Sculpture de Eldon Garnet - Equal before the law – Lieu : Barreau de l'Ontario)

AJEFNE

Accès Justice Access

150B-1741, rue Brunswick Halifax

(Nouvelle-Écosse) B3J 3X8

Téléphone : (902) 433-2085 Sans

frais : 1-844-250-8471

information@ajefne.ns.ca

www.ajefne.ns.ca

L'AJEFNE tient à remercier sincèrement le ministère de la Justice du Canada pour son appui financier important.



**Ministère de la Justice
Canada**

**Department of Justice
Canada**